

### En Bref

#### Colza (p. 2)

<b>Stade</b>	Stade principal : B5 – 5 feuilles vraies pour 37% des parcelles suivies cette semaine.
<b>Limaces</b>	Risque <b>faible</b> à <b>moyen</b> . Maintenir une surveillance dans les parcelles les moins développées et à risque.
<b>Grosses altises</b>	Risque <b>moyen</b> . Les piègeages sont en baisse et les dégâts restent stables. Maintenir une surveillance dans les parcelles peu développées.
<b>Pucerons</b>	Risque <b>moyen</b> à <b>fort</b> (selon les situations). Fréquence de parcelles touchées et nombre de plantes porteuses de pucerons qui restent élevés. Maintenir une surveillance dans les parcelles encore dans la période de sensibilité vis à vis de ce ravageur.
<b>Tenthrede de la rave</b>	Risque <b>faible</b> . Rester vigilant pour les parcelles encore dans la période de sensibilité vis à vis de ce ravageur.

#### Lin oléagineux (p. 5)

<b>Stade</b>	Stades observés : Germination à B1 (=2 premières feuilles ouvertes).
<b>Altises</b>	Risque <b>faible</b> . Poursuivre la surveillance dans les parcelles.

## COLZA

28 parcelles de colza suivies cette semaine (Côtes d'Armor : 6, Finistère : 9, Ille-et-Vilaine : 5, et Morbihan : 8).

### Stades

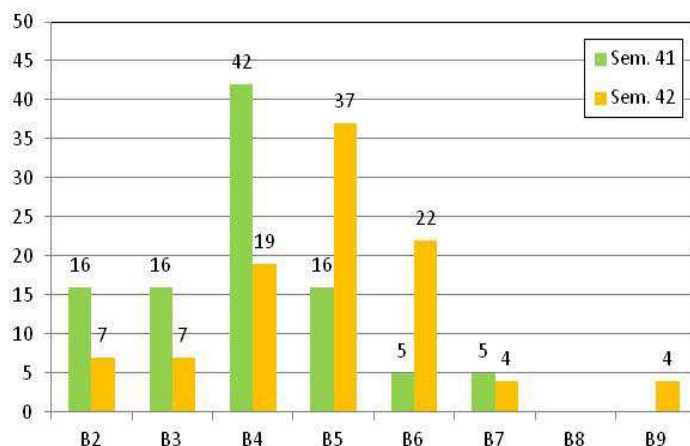
Les stades observés vont de « B2 – 2 feuilles vraies » à « B9 – 9 feuilles vraies » pour une parcelle située dans le Finistère et semée le 31 août. Le stade majoritaire pour cette semaine est « B5 – 5 feuilles vraies ».

67% des parcelles du réseau ont atteint ou dépassé le stade « B5 - 5 feuilles vraies » contre 74% l'année dernière à la même date.

Des disparités de stades entre les parcelles et au sein même des parcelles persistent toujours, malgré des conditions climatiques qui deviennent favorables au développement des cultures (températures douces et précipitations).



Stade majoritaire : B5  
(5 feuilles vraies)  
Source : FREDON Bretagne



### Ravageurs

#### Limaces : Risque faible à moyen

Limaces encore actives mais peu de constatation d'évolution des dégâts :

Sur 9 pièges relevés cette semaine, seuls trois se révèlent positifs : en moyenne 2 limaces / m<sup>2</sup> (entre 1 et 3 limaces / m<sup>2</sup>).

Sur 7 parcelles observées, des morsures ont été vues sur 4 parcelles (57% des parcelles suivies) avec en moyenne 9% des plantes touchées et une surface foliaire attaquée allant de 5 à 10%. Dans certaines situations, les dégâts peuvent être plus importants.

#### Maintenir la vigilance dans les parcelles :

Dans le réseau, près de 86% des parcelles ne sont plus dans la période de sensibilité.

Pour les autres parcelles, une surveillance doit être maintenue dans les parcelles les moins avancées (< 4 feuilles vraies) et dans les parcelles à risque étant donné que les conditions climatiques sont favorables à l'activité des limaces.

Le risque reste **moyen**.

86% des parcelles sont sorties de la période de sensibilité (> ou = à 4 F). Pour ces parcelles, le risque est **faible**.

**Période d'observation** : Du semis au stade « 3 feuilles (B3) ».

**Seuil indicatif de risque** : Il n'existe pas de seuil de nuisibilité.

Il est donc important de surveiller vos parcelles pour anticiper les dégâts avec l'observation des plantes et le piégeage.

L'évaluation du risque doit se baser sur différents éléments :

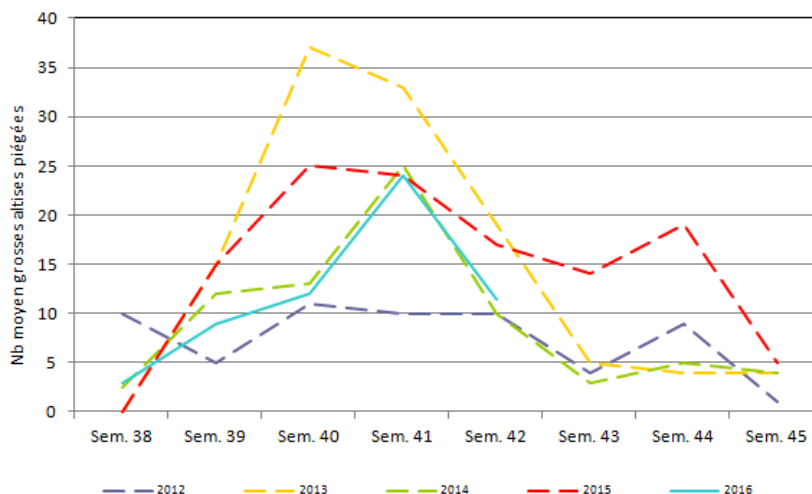
- la dynamique des populations de limaces (relever les pièges tous les 2 / 3 jours),
- l'activité des limaces sur plantes (évaluation de l'évolution des dégâts sur plantes),
- le stade du colza (risque accru à la levée),
- la vitesse de développement du colza (culture peu poussante plus sensible aux limaces),
- l'évaluation du risque parcellaire potentiel vis-à-vis des limaces grâce à une grille (cf. BSV n°29 du 13-09-16),
- les conditions climatiques (températures douces et humidité),
- la présence ou non d'auxiliaires.

### Altises d'hiver ou Grosses altises : Risque **moyen**

#### Baisse des vols en parcelle :

Des piégeages ont été effectués dans 92% des parcelles observées. Il y a en moyenne 11 individus par cuvette (entre 2 et 46 adultes capturés). Les piégeages ont diminué depuis les derniers relevés (24 individus piégés en moyenne la semaine dernière). Le niveau de piégeage est proche de celui enregistré en 2014.

Evolution du nombre moyen d'altises piégées en cuvette jaune dans les parcelles du réseau sur plusieurs automnes



Les morsures ont été constatées dans 100% des parcelles observées cette semaine. En moyenne 64% des plantes sont atteintes (stable par rapport à la semaine dernière). Mais, la surface foliaire pénalisée par les attaques reste faible (moins de 20% de surface foliaire détruite).

Risque pour les différentes situations rencontrées dans le réseau (pour les parcelles levées avant le 1<sup>er</sup> octobre)

Nb parcelles du réseau	Levée avant le 1 <sup>er</sup> octobre			
	Stade sensibilité (= $\leq$ 3F)		Stade $>$ 3 F	
	Nb pieds avec morsures $<$ 80%	Nb pieds avec morsures $>$ 80%	Nb pieds avec morsures $<$ 80%	Nb pieds avec morsures $>$ 80%
Dégâts $<$ 25% de surface foliaire	1	3	2	2
Dégâts $>$ 25% de surface foliaire	0	0	0	0

#### Maintenir la surveillance dans les parcelles :

Cette semaine, il a été constaté une baisse des piégeages (pic de vol semaine 41). Lors des dernières années, le pic de vol était atteint semaine 40 ou semaine 41. La fréquence de plantes touchées reste stable ainsi que les intensités d'attaque.

Dans les parcelles peu avancées, le risque est **moyen**.

86% des parcelles sont sorties de la période de sensibilité ( $>$  ou  $=$  à 4 F). Pour ces parcelles, le risque est **faible**.

**Période d'observation** : De la levée à B3 (3 feuilles) inclus. Après B4 (4 feuilles), il est inutile de traiter.

**Seuil indicatif de risque** : 80% des pieds avec des morsures et 25% de la surface foliaire atteinte.

Il faut tenir compte de la dynamique de pousse du colza aux tous premiers stades de développement et des conditions climatiques favorables ou non à une sortie rapide du colza de la période de sensibilité.

Attention, pour des levées au-delà du 1<sup>er</sup> octobre, le seuil indicatif de risque est modifié, il passe à 30% des pieds avec des morsures.

### ***Pucerons verts du pêcher : risque moyen à fort***

Sur 19 parcelles observées encore dans la période risque (70% des parcelles du réseau), 10 sont concernées par des attaques de pucerons (53 % des parcelles suivies) avec en moyenne 37% des plantes touchées. Le seuil indicatif de risque est dépassé dans les 6 situations citées précédemment.

La fréquence de parcelles touchées ainsi que le nombre de plantes porteuses de pucerons restent élevés.

Les conditions climatiques restent favorables à leur développement. Surveiller l'évolution possible des populations.

**Observer minutieusement les faces inférieures des feuilles.**

La nuisibilité directe est généralement faible : les dégâts s'expriment rarement. Le risque est surtout lié à la transmission possible de viroses sur le colza.

Risque **moyen à fort** (selon les situations).



Source : Fredon Bretagne

**Période d'observation** : jusqu'au stade 6 feuilles (6 semaines après la levée).

**Seuil indicatif de risque** : 20% des plantes porteuses de pucerons.

### ***Tenthrède de la rave : Risque faible***

Des piégeages d'adultes ont encore eu lieu dans deux cuvettes : 1 individu retrouvé à Plouguerneau (29) et 4 autres à Grand Champ (56).

Pour les parcelles qui sont encore dans la période à risque aucun dégât n'est signalé.

Le risque devient **faible**.

Surveiller les parcelles qui ont des stades compris entre « levée » et « 6 feuilles (B6) ».

**Période d'observation** : De la levée au stade « 6 feuilles (B6) ».

**Seuil indicatif de risque** : Prélèvement de plus d'1/4 quart de la surface foliaire par les larves.



Source : Fredon Bretagne

### ***Autres signalements***

**Pucerons cendrés** : 2 signalements ont été faits, avec 10% des plantes touchées.

**Blanchiments** signalés suite au désherbage (symptômes sans incidence sur le rendement).

Un premier cas de **mildiou** signalé dans une parcelle située à Yvignac la Tour (22) : 10% des plantes touchées.

## LE LIN

*(Retrouver la version complète sur les sites de la DRAAF et de la Chambre Régionale de l'Agriculture sous la rubrique « Grandes Cultures »)*

5 parcelles de lin oléagineux d'hiver suivies (Bretagne: 1, Centre-Val de Loire : 3, Pays de la Loire : 0, Poitou-Charentes : 1).

Le réseau lin oléagineux Nord-Ouest est composé à ce jour de 7 parcelles de référence en lin oléagineux d'hiver pour la campagne 2016/2017. La répartition régionale est la suivante : 5 parcelles en Centre-Val de Loire, 1 en Poitou Charentes, 1 en Bretagne, 0 en Pays de la Loire.

### *Stade phénologique et état des cultures*

Les semis se sont déroulés entre le 24/09 et le 08/10/2016 sur les 7 premières parcelles du réseau cette année. Dans certains secteurs les semis ont été compliqués et retardés par les conditions climatiques de l'année (état hydrique des sols).

Cette semaine, dans les parcelles du réseau, les lins vont du stade germination des graines pour les semis du 06 au 08/10, à B1 (=2 premières feuilles ouvertes) pour les semis du 24 au 26/09. Les pluies tombées ce week-end end et les températures qui se maintiennent douces seront favorables à la levée dynamique des lins semés tardivement.

### *Analyse du risque altises*

Depuis la semaine dernière évolution du risque altise sur les parcelles de référence. Le risque est faible cette semaine. La surveillance doit se poursuivre dans la mesure où l'ensemble des parcelles est encore en période de risque vis-à-vis de ce ravageur (stade de sensibilité : fendillement à 5-6cm du lin).

L'ensemble des observations contenues dans ce bulletin a été réalisé par les partenaires suivants :

Agrial, Agriculteurs, Agritex Bocage, Arvalis-Institut du Végétal, BCEL Ouest, CA 22, CA 29, CA 35, CA 56, CECAB, CFPPA de Caulnes, CLAL St Yvi, Coop de Broons, Coopérative Garun - La Paysanne, Coopérative Le Gouessant, Corre Appro, CRAB, D2N, Ets Moisson, Ets Touchard, Even Agri, Fdceta 35, Fredon Bretagne, Gaudiche SA, Gruel Fayer, Hautbois SA, Lycée de Bréhoulou, Lycée La Touche, SARL Paul DUCLOS.

BSV lin rédigé par Terres Inovia à partir des observations réalisées cette semaine par : CA 36, CA 28, CA 41, Bellanne SA et Terres Inovia

#### **Direction de Publication**

Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne  
ZAC Atalante Champeaux 35 042 RENNES  
Contact : Louis LE ROUX  
Animateur inter-filières  
Tél : 02 98 88 97 71

#### **Rédigé par :**

FREDON Bretagne  
5, Rue A. de St Exupéry  
35235 THORIGNE FOUILLARD  
Contact : Nathalie SAULAIS  
Animatrice Grandes Cultures  
Tél : 02 23 21 21 17

#### **Pour la partie lin oléagineux :**

Rédacteur : Nina RABOURDIN – Terres Inovia  
Suppléant : Guy ARJAURE – Terres Inovia, en partenariat avec ARVALIS-Institut du végétal

#### **Comité de Relecture :**

Arvalis-Institut du Végétal, Chambres d'Agriculture de Bretagne, Coop de France Ouest, Réseau AA pour Négoce Ouest, DRAAF-SRAL, Terres Inovia

*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto*

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations réalisées eux-mêmes dans leurs cultures et/ou sur les préconisations de bulletins techniques.*